

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 avril 2021

Présents : Mmes Stéphanie HAMON, Estelle DEVICQUE-FOURNIER, Céline MESNIL, Sandra DUVAL,  
Messieurs Paul DE DREE, Patrick DUPREZ, Jérôme FOUCAULT, Jean-Jacques LETAILLEUR, Alain ROCHETTE,  
Bernard SCHWEITZER, Éric GAUDFRIN, Gilles THOMAS.

Absents avec pouvoir :

Catherine CARPENTIER donne pouvoir à Alain ROCHETTE.  
Céline DUSSAULX donne pouvoir à Stéphanie HAMON  
Violette SORET donne pouvoir à Paul DE DREE.

Secrétaire de séance : Alain ROCHETTE.

La séance est ouverte à 20 h 30

### 1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 mars 2021.

*Après lecture par Alain ROCHETTE, premier Adjoint au Maire, le procès-verbal de ce Conseil municipal est approuvé, à l'unanimité des membres du conseil, présents et représentés.*

### 2) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 EN €.

*Après en avoir délibéré, les membres présents et représentés du Conseil municipal approuvent le compte administratif 2020 qui s'établit comme suit :*

	Fonctionnement Dépenses/Déficit	Fonctionnement Recettes/Excédent	Investissement Dépenses/Déficit	Investissement Recettes/Excédent	Total Dépenses	Total Recettes
Report 2019		155 903,60	25 714,66			
Résultats 2020	554 996,76	636 438,73	88 648,14	45 884,01		
Totaux	554 996,76	792 342,33	114 362,80	45 884,01	669 359,56	838 186,34
Résultats de clôture	554 996,76	237 345,57	68 518,79	45 884,01		168 826,78

### 3) VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRESOR PUBLIC.

Les résultats du compte de gestion du Trésor public 2020 sont en tous points conformes à ceux du compte administratif 2020 de la Commune.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité des membres du conseil présents et représentés, le compte de gestion du Trésor public.*

### 4) VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2020 AU BUDGET COMMUNAL 2021.

Il est proposé l'affectation au budget primitif 2021 de ces résultats, comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 SUR 2021 :

168 826,78 sur fonctionnement

68 518,79 sur investissement

*Cette proposition est retenue à l'unanimité des membres du conseil présents et représentés.*

## 5) VOTE DU TAUX DES TAXES FONCIERES LOCALES.

A noter : en 2021 la recette communale de la taxe d'habitation réformée est dorénavant assise sur les seules taxes foncières :

- ✓ au taux de 31,94% pour la taxe foncière sur le bâti, répartis comme suit :
  - 13,65% (Taux communal, depuis 2008)
  - 17,18% (Taux du Conseil départemental du Val-d'Oise)
  - avec une augmentation communale cette année de 1,11 point pour lutter contre la dégradation factuelle des recettes budgétaires communales.
  
- ✓ au taux de 64,53% pour la taxe foncière sur le non bâti, répartis comme suit :
  - 62,29% (Taux communal, depuis 2008)
  - avec une augmentation communale cette année de 2,24 points pour lutter contre la dégradation factuelle des recettes budgétaires communales.

*Cette proposition est retenue à l'unanimité des membres du conseil présents et représentés*

## 6) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Compte-tenu des dispositions précédentes, des prévisions de recettes et de dépenses, le budget primitif de 2021 en € s'établit comme suit :

Dépenses	FONCTIONNEMENT		Recettes
Dépenses de l'exercice	618 257,60	Recettes de l'exercice	640 073,61
Dépenses imprévues (maxi 7,5%)	43 273,46€	Excédent 2020 reporté	168 826,78
Virement à la section investissement	147 369,33		
Dépenses de l'exercice	808 900,39	Recettes de l'exercice	808 900,39

  

Dépenses	INVESTISSEMENT		Recettes
Dépenses de l'exercice	164 692,00	Recettes de l'exercice	85 841,46
Déficit reporté	68 518,79	Excédent 2020 reporté	0
Dépenses imprévues		Virement de la section de fonctionnement	147 369,33
Dépenses de l'exercice	233 210,79€	Recettes de l'exercice	233 210,79€

*Après délibération, le projet de budget primitif est adopté à l'unanimité des membres du conseil présents et représentés*

- Dans la section « investissement », les dépenses inscrites en € au budget 2021 sont :

- Remboursements d'emprunts : 39 223
- Déficit 2020 : 68 518,79
- Skate-park : 23 699
- Coffres à sel et sable : 3 068
- Grille d'aération de l'église St Caprais : 7 308
- Protection du vitrail réparé : 1 400
- Equipements d'accessibilité de bâtiments communaux recevant du public : 3 210
- Karcher : 2 073
- Tableau numérique scolaire : 3 327
- Poubelles, poteaux, chaînes, cadenas, échelle, « Toutounet » : 2 029
- Vannes et compteurs d'eau potable JFC GIR : 947
- Miroirs publics de sécurité : 480

- Contrat rural (études) : 21 100
- Modification du plan local d'urbanisme (étude et commissaire enquêteur) 25 534
- Matériels fêtes et cérémonies : 6 500
- Rampes de chauffage pour l'église 4 000
- Travaux électriques mairie et JFC GIR : 848
- Voiries : 10 792
- Equipements et mobiliers des agence postale et relais service : 0 (dépenses financées par LAPOSTE)
- Caméras incivilités : 900
- Vidéo protection des agence postale et mairie : 5 216
- Motobineuse : 1 000
- Ceps pour la vigne des Maurois : 242
- Mobilier de stockage de containers de déchets ménagers : 497
- Panneaux routiers d'information : 695

- Dans la section « fonctionnement », les dépenses inscrites en € au budget 2021 sont :

- Charges à caractère général : 241 332,97
- Charges de personnel : 217 480,00
- Dépenses imprévues : 43 273,46
- Virement à la section « investissement » : 147 369,33
- Charges de gestion courante 79 144,20
- Charges financières 6 777,43
- Charges exceptionnelles : 2 000

#### **7) SUBVENTIONS COMMUNALES.**

*A l'unanimité des membres du conseil présents et représentés ont voté le montant des subventions communales qui s'établit à 17 346€, répartis comme suit :*

SOURIGRIZ garderies du matin et du soir	3 200€
FOYER RURAL	1 000€
ANCIENS COMBATTANTS	200€
DIRAP	76€
GRIS'LIT CLIC	870€
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE	300€
GRISY CODE	1 000€
Caisse des écoles dont activités périscolaires	10 700€
<b>TOTAL</b>	<b>17 346€</b>

A noter que les associations « Club du 3<sup>ème</sup> âge » et « Jardinons ensemble en Vexin » n'ont pas demandé de subvention pour 2021 dans la mesure où le contexte sanitaire dégradé ne leur a pas permis de conduire leurs activités, prévues en 2020.

#### **8) TRANSFERT DE LA COMPETENCE « PLAN LOCAL D'URBANISME (DIT PLU) » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN-CENTRE :**

*Conformément à sa délibération n° 44/2020 du 03 septembre 2020, à l'unanimité les membres du conseil présents et représentés confirment leur opposition au transfert de la compétence PLU communale à la communauté de communes « Vexin Centre ».*

#### **9) DEMANDES DE SUBVENTIONS « DETR 21 ».**

Dans le cadre des dotations d'équipements des territoires ruraux (DETR), Grisy-les-Plâtres est habilité à poser deux demandes de subventions aux taux de 40 à 45% sur deux des projets 2020-2026 des élus. Il est donc proposé de déposer, avant le 12 avril 2021, les demandes suivantes portant sur :

- L'aménagement de l'accès aux personnes à mobilité réduite et du parvis de l'église St Caprais : estimation des travaux 96 588 €TTC
- L'implantation d'un skate-Park pour un coût 2021 de : 23 699€TTC comprenant l'allongement d'une dalle béton existante et l'achat de mobiliers sous la forme de deux rails.

**10) QUESTIONS DIVERSES :**

- 12 élus présents et représentés ont souhaité faire un point en commission « Vie courante municipale » avec Mme la maire, sur l'investissement prévu pour le Skate – Park, compte tenu de son coût, des nuisances sonores qu'il générerait auprès des habitants du futur hameau, voisin du site sportif et enfin du frein d'achat qu'il pourrait représenter auprès des potentiels acquéreurs des terrains du hameau.
- E Gaudfrin a demandé de prévoir la réfection des trottoirs de la rue de Berval.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **23h15**.

PROVISoire